

ALCOLOCK^{MD} WR3

DISPOSITIF DÉTECTEUR D'ALCOOL



Guide de conformité
Québec

Alcohol Countermeasure Systems Corp

60 International Boulevard
Toronto, Ontario M9W 6J2 CANADA

T +1 416 619 3500

F +1 416 619 3501

info@acs-corp.com

acs-corp.com

GIS Québec Ltée

550 Adanac #101
Beauport, Québec G1C 7B7 CANADA

T +1 888 252 6638

F +1 418 666 9148

ACS, ALCOHOL COUNTERMEASURE SYSTEMS, ALCOLOCK et **“The Molly”** sont des marques de Alcohol Countermeasure Systems (International) Inc, et sont utilisées sous licence.

© 2014 Alcohol Countermeasure Systems Corp.

Les informations contenues dans ce document sont la propriété d'Alcohol Countermeasure Systems et tous les droits d'auteur et autres droits de propriété sur ce document sont réservés. Aucune reproduction de ce document n'est autorisée sans l'autorisation écrite préalable d'Alcohol Countermeasure Systems

TABLE DES MATIÈRES

Instructions d'utilisation.....	1
Violations du programme	5
Messages affichés.....	6

INSTRUCTIONS D'UTILISATION

1. Appuyez sur le bouton droit du récepteur pour mettre le dispositif sous tension. N'essayez pas de faire un test avant que l'appareil n'ait terminé son cycle de préparation, ce qui peut prendre jusqu'à 3 minutes par temps froid.

Ne tournez pas la clé de contact sinon l'affichage indique : **Tournez la clé à Off**. Après 3 minutes, les alarmes visuelle et sonore sont activées. Si le message « Tournez la clé à Off » reste affiché pendant **6 minutes**, il déclenche immédiatement un rappel de violation. Ce rappel accorde **5 jours** et l'affichage indique **VIOLATION 16** avec la date à laquelle le dispositif immobilisera le véhicule. Ce message veut dire que le dispositif doit être réinitialisé par le fournisseur de services, moyennant des coûts supplémentaires assumés par le participant, dans les 5 jours précédant cette date; sinon le véhicule est immobilisé de façon permanente.

2. Attendez que l'affichage indique **Prêt Soufflez** avant d'essayer de faire un test. Assurez-vous d'avoir ni bu, ni mangé pendant au moins **10 à 15 minutes** avant de faire le test.
3. Soufflez dans l'embout avec une force modérée pendant 3 secondes puis, **tout en continuant de souffler**, émettez un fredonnement. Le dispositif WR3 produit un son continu pour signaler que le débit est suffisant. Soufflez jusqu'à ce que vous entendiez et sentiez un double déclic dans le récepteur. Une fois l'échantillon accepté, le récepteur affiche **Attendez**.
4. Le témoin lumineux s'allume dans les **10 secondes** suivant la fin pour signaler un test réussi (vert) ou un test échoué (rouge). Ne tournez pas la clé de contact avant que le témoin s'allume; sinon, vous annulez le test.

Le témoin **Réussi** (vert) signale qu'aucune présence d'alcool n'a été détectée.

Le témoin **Échoué** (rouge) signale une présence d'alcool.

L'allumage du témoin Réussi (vert) s'accompagne de l'affichage du message **Démarrez**. Le conducteur peut alors démarrer le véhicule en mettant le contact comme d'habitude. Par contre, mettre le contact pendant **3 minutes** sans démarrer le véhicule déclenche un rappel de service. Ce rappel accorde **7 jours** et l'affichage indique **Service 2** suivi de la date à laquelle le dispositif immobilisera le véhicule. Ce message veut dire que le dispositif doit être réinitialisé par le fournisseur de service, moyennant des coûts supplémentaires assumés par le participant, dans les 12 jours (7 + 5 de grâce) précédant cette date; sinon le véhicule est immobilisé de façon permanente.

L'allumage du témoin échoué (rouge) s'accompagne de l'affichage du message **Patiencez X min**. Dans ce cas, le véhicule ne peut être démarré et le conducteur ne peut pas procéder à un nouveau test avant **5 minutes**. Si le second test d'alcoolémie est aussi échoué, la période d'immobilisation temporaire passe à **15 minutes**.

5. Plusieurs tests de confirmation doivent être effectués à des intervalles aléatoires pendant que le moteur est en marche. L’affichage indique **Test requis** et le récepteur émet une double tonalité. Le premier test doit être effectué **dans les 15 minutes** suivant la mise en marche du véhicule. Les autres tests surviennent à des intervalles **pouvant atteindre 45 minutes**. La méthode à suivre pour procéder à ces tests de confirmation est la même que pour le test initial de mise en marche du véhicule : il faut souffler dans l’embout avec une force modérée pendant 3 secondes puis, tout en continuant de souffler, émettre un fredonnement jusqu’à ce qu’un double déclic se fasse entendre dans le récepteur. Une fois l’échantillon accepté, le récepteur affiche « Attendez ». Le résultat du test d’alcoolémie est alors indiqué.

AVIS : Lorsqu’un test de confirmation est exigé, vous devez arrêter le véhicule dans un endroit sûr et acceptable pour procéder à ce test. Il n’est toutefois pas nécessaire d’arrêter le moteur. Une fois le test de confirmation réussi, vous pouvez reprendre votre route.

Si le test de confirmation n’est pas effectué et réussi dans les **3 minutes** suivant la demande de test de confirmation, le dispositif signale une « Violation de temps » et les alarmes visuelle et sonore sont activées. Si le test n’est pas réussi ou, si le moteur n’est pas arrêté et le bouton droit activé dans les **3 minutes**, le module enregistre une violation de temps prolongée. Une violation de temps prolongée constitue une violation de programme qui déclenche un rappel de **VIOLATION 5**. Ce message veut dire que le dispositif doit être réinitialisé par le fournisseur de service, moyennant des coûts supplémentaires assumés par le participant, dans les **5 jours** précédant cette date; sinon le véhicule est immobilisé de façon permanente.

6. En cas d’échec du test d’alcoolémie, l’affichage indique **Rangez-vous et Arrêtez moteur** et l’appareil émet un signal sonore pour signaler au conducteur qu’il a **3 minutes** pour arrêter le véhicule sur le côté de la route et éteindre le contact. Si le contact n’est pas coupé et le bouton droit n’est pas actionné dans le délai accordé, les alarmes visuelle et sonore se déclenchent. Si un test n’est pas réalisé avec succès dans un nouveau délai de **3 minutes**, le dispositif déclenche un rappel de violation et le message **VIOLATION 6** s’affiche avec la date à laquelle le dispositif immobilisera le véhicule.

Ce message veut dire que le dispositif doit être réinitialisé par le fournisseur de service, moyennant des coûts supplémentaires assumés par le participant, dans les **5 jours** précédant cette date; sinon le véhicule est immobilisé de façon permanente. Une fois le moteur arrêté après l’affichage du message « Rangez-vous et Arrêtez moteur », le conducteur doit peser sur le bouton droit du récepteur. Le dispositif immobilise temporairement le véhicule pendant **5 minutes**. Si le second test d’alcoolémie est aussi échoué, la période d’immobilisation sera de **15 minutes**.

7. Si le véhicule est démarré par court-circuitage ou en le poussant, l'affichage indique **VIOLATION de démarrage**. Ceci constitue une violation du programme et cet événement déclenche immédiatement un rappel de violation. Ce rappel accorde **5 jours** et l'affichage indique **VIOLATION 7** s'affiche avec la date à laquelle le dispositif immobilisera le véhicule. Ce message veut dire que le dispositif doit être réinitialisé par le fournisseur de service, moyennant des coûts supplémentaires assumés par le participant, dans les **5 jours** précédant cette date; sinon le véhicule est immobilisé de façon permanente.

8. Un **aide-mémoire** s'active **7 jours** avant la date prévue du rendez-vous bimestriel. L'affichage indique **RV prévu** avec la date et l'heure à laquelle vous devez apporter votre véhicule pour l'inspection de routine. Ce message est affiché chaque fois que le dispositif est activé, ainsi que pendant 5 minutes suivant l'arrêt du moteur. Si le véhicule n'est pas présenté à la date du rendez-vous prévu, l'affichage indique **RV manqué** suivi de la date du rendez-vous manqué. Dès que le message « RV manqué » s'affiche, un délai de **5 jours** supplémentaires est accordé avant que le dispositif déclenche une immobilisation permanente du véhicule.
AVIS : Ne pas ramener le véhicule au centre de service pour vérification du dispositif et le téléchargement des données constitue une violation du programme.

9. Lorsqu'on arrête le véhicule, la **protection contre le calage** accorde un délai de **3 minutes** pour redémarrer sans avoir à faire de test. Il faut cependant noter que si un nouveau test est requis, ce test doit être effectué avant d'arrêter le véhicule.

10. En fonction du réglage de la minuterie de mise en veille, le dispositif entre automatiquement en mode de sommeil après une période variant de **30 minutes** à **2 heures** suivant l'arrêt du moteur. L'utilisateur peut aussi activer le mode de sommeil manuellement en appuyant et maintenant enfoncés les 2 boutons à la fois.

11. Le **débranchement de la batterie** du véhicule pendant 3 périodes de **5 minutes** ou 1 période de **15 minutes** et plus déclenche un rappel de service. Selon les circonstances, ce rappel peut constituer une violation du programme. Ces événements accordent **7 jours** de grâce et l'affichage indique **Service 8 ou Service 14** suivi de la date à laquelle le dispositif immobilisera le véhicule. Ce message signifie que le dispositif doit être réinitialisé par le fournisseur de service, aux frais du participant, dans les **12 jours** (7 + 5 de grâce) précédant cette date; sinon le dispositif est immobilisé de façon permanente.

AVIS : Le « survoltage » de la batterie est autorisé. S'il est toutefois nécessaire de débrancher la batterie pendant plus de 15 minutes, il est conseillé au participant de contacter son fournisseur de service

12. Les téléphones cellulaires et les radio mobiles produisent un grand nombre de parasites qui peuvent nuire au test. Assurez-vous de les éteindre (à Off) pendant le test parce que ces appareils émettent des ondes RF tant qu'ils sont en marche (à On).
13. En cas d'urgence, le dispositif est équipé d'une **fonction d'urgence** qui permet de démarrer le véhicule sans effectuer de tests après.

La fonction d'urgence peut être activée dans les *cas de force majeure seulement*, par exemple à la demande d'un agent de la paix ou si votre vie ou celle d'un proche est en danger.

L'activation de la mesure d'urgence déclenche un rappel de violation et le message **VIOLATION 13** s'affiche avec la date à laquelle le dispositif immobilisera le véhicule. Ce message veut dire que le dispositif doit être réinitialisé par le fournisseur de service, moyennant des coûts supplémentaires assumés par le participant, dans les **5 jours** précédant cette date; sinon le dispositif est immobilisé de façon permanente.

AVIS : Les conducteurs autorisés à conduire uniquement les véhicules équipés d'un dispositif détecteur d'alcool n'ont pas le droit de conduire le véhicule en mode d'urgence.

AVIS : L'activation de la fonction d'urgence est accompagnée de l'activation des alarmes visuelle et sonore.

AVIS : L'utilisation de la fonction d'urgence est une violation de programme sévère, qui peut entraîner la révocation du permis délivré par la SAAQ.

VIOLATIONS DU PROGRAMME

Le Fournisseur de Services est tenu de signaler les violations de programme à la SAAQ, responsable de l'administration du programme d'antidémarrateur éthylométrique du Québec. Il est rappelé aux participants qu'une violation de programme peut entraîner la révocation du permis délivré par la SAAQ.

Les cas de violation du programme comprennent :

1. Altération.

L'altération est « tout acte ou tentative illégal de désactivation ou de modification du fonctionnement légal du dispositif détecteur d'alcool ». Sans limiter la portée générale de cette définition, voici certains exemples d'altération :

- Couper et/ou débrancher un ou plusieurs fils de raccordement du dispositif détecteur d'alcool au véhicule;
- Enlever un ou plusieurs sceaux de sécurité du dispositif détecteur d'alcool, des fils du dispositif ou de l'alarme;
- Couvrir, boucher et/ou désactiver l'alarme;
- Débranchement non autorisé de la batterie du véhicule pendant une période de 15 minutes ou plus, ou en 3 occasions de 5 minutes ou plus chacune;
- Démarrage du véhicule par court-circuitage ou poussage;
- Endommagement ou perte du dispositif, des fils du dispositif ou de l'alarme.

AVIS : En cas d'altération due à des travaux effectués par un mécanicien, le participant au programme doit remettre au Fournisseur de Services une facture acquittée ou un bon de travail indiquant le nom du garage, le véhicule, le travail effectué, l'heure d'entrée et l'heure de sortie. Les périodes de violation doivent correspondre à l'heure indiquée sur la facture ou sur le bon de travail. Si le travail est effectué par le participant lui-même, il doit en avvertir d'avance le Fournisseur de Services.

2. Non respect du calendrier d'entretien pour inspection et téléchargement des données.
3. Non-respect des exigences de test de confirmation, avec activation de l'alarme pendant 3 minutes ou plus, ce qui déclenche un rappel de violation immédiat.
4. Non-respect du message « Rangez-vous et Arrêtez moteur » en cas de test de confirmation échoué avec activation de l'alarme pendant 3 minutes ou plus, ce qui déclenche un rappel de violation immédiat.

MESSAGES AFFICHÉS

MESSAGE AFFICHÉ	DESCRIPTION	ACTION
Affichage vide	Le dispositif détecteur d'alcool est hors tension.	Appuyez sur le bouton droit du récepteur.
Attendez	Le dispositif procède à sa mise sous tension et/ou s'apprête à entrer en mode de fonctionnement.	Attendez le message « Prêt Soufflez » ou un autre message.
Conduisez prudemment	Suite à un test réussi, il est possible de démarrer le véhicule. Une minuterie est activée pour les tests de confirmation.	Conduisez le véhicule normalement et faites les tests de confirmation exigés.
Démarrage possible	La période de protection contre le calage de 3 minutes est activée. Pendant cette période, il est possible de démarrer le véhicule sans faire de test.	Possibilité de démarrer le véhicule.
Démarrez	Après un test réussi indiqué par le témoin vert, le dispositif autorise le démarrage du véhicule. REMARQUE : Mettre le contact pendant sans démarrer le véhicule peut déclencher un rappel de service.	Démarrez le moteur et prenez la route normalement.
Essayez de nouveau	Conditions inappropriées au test.	Assurez-vous que le cellulaire est éteint et essayez de nouveau. Appelez le fournisseur de service si le problème persiste.
Fredonnez (+) plus fort	Fredonnement non détecté à un moment quelconque pendant la période de test.	Fredonnez plus fort en gardant la tonalité constante.
Fredonner (+) tard	Fredonnement détecté trop rapidement (dans les 3 premières secondes du test).	Souffler pendant 3 secondes avant d'incorporer le fredonnement.

IMMOBILISÉ	<p>Un rendez-vous (prévu ou non) a été manqué au-delà la période de grâce.</p> <p>Le dispositif ne permet pas d'effectuer un nouveau test jusqu'à sa réinitialisation par un centre de service. Il n'est plus possible de démarrer le véhicule.</p>	<p>Appelez le fournisseur de service pour prendre rendez-vous. Il peut être nécessaire de remorquer le véhicule jusqu'au centre de service.</p>
<p>Patientez 5 min</p> <p>Patientez 15 min</p>	<p>Le dispositif a détecté de l'alcool et le véhicule est immobilisé temporairement.</p> <p>Le dispositif n'acceptera pas de nouveaux tests pendant la période indiquée.</p>	<p>Attendez la fin de la période d'immobilisation – ou plus si vous avez consommé de l'alcool – avant d'essayer de nouveau.</p>
Prêt Soufflez	<p>Le récepteur est prêt à recevoir un test.</p>	<p>Vous pouvez faire un test.</p>
<p>Rangez-vous et</p> <p>Arrêtez moteur</p>	<p>De l'alcool est détecté lors d'un test de confirmation (pendant que le moteur est en marche).</p> <p>Le conducteur a 6 minutes pour ranger son véhicule et arrêter le moteur avant le déclenchement d'un rappel de violation immédiat.</p>	<p>Rangez le véhicule sans danger, attendez 6 secondes que le message « Tenir pour annuler » s'affiche, puis appuyez sur le bouton droit du récepteur pour activer l'immobilisation.</p>
Réchauffement	<p>Le mode de réchauffement permet de laisser tourner le véhicule au ralenti sans effectuer de test, pour une période maximale de 30 minutes.</p>	<p>Appuyez sur le bouton indiqué à l'affichage.</p>
RV manqué	<p>Si vous ne vous présentez pas à votre rendez-vous prévu, le récepteur affiche le message de rendez-vous manqué pendant 5 jours (délai de grâce). Si le dispositif n'a toujours pas été vérifié à la fin du délai de grâce, le véhicule est immobilisé en permanence.</p>	<p>Appelez le fournisseur de service et prenez rendez-vous avant l'écoulement du délai de grâce de 5 jours.</p>

RV prévu	<p>Aide-mémoire affichant la date et l'heure du rendez-vous planifié pour entretien.</p> <p>Ce message s'affiche 7 jours avant la date prévue de rendez-vous, lorsque le dispositif est mis sous tension ou que le moteur est arrêté.</p>	Présentez-vous à la date et l'heure de votre rendez-vous.
SERVICE 2	<p>Rappel de service de 12 jours (7 + 5 de grâce), déclenché par un problème au niveau de la détection du signal tachymétrique.</p> <p>La date indiquée correspond à la date d'immobilisation permanente.</p>	Appelez le fournisseur de service pour planifier un rendez-vous avant la date d'immobilisation.
SERVICE 8	<p>Rappel de service de 12 jours (7 + 5 de grâce), déclenché par la détection de 3 coupures d'alimentation de 5 minutes et plus.</p> <p>La date indiquée correspond à la date d'immobilisation permanente.</p>	Appelez le fournisseur de service pour planifier un rendez-vous avant la date d'immobilisation.
SERVICE 9	<p>Rappel de service de 12 jours (7 + 5 de grâce), déclenché par la détection d'erreurs d'exécutions multiples.</p> <p>La date indiquée correspond à la date d'immobilisation permanente.</p>	Appelez le fournisseur de service pour planifier un rendez-vous avant la date d'immobilisation.
SERVICE 12	<p>Rappel de service de 12 jours déclenché à cause d'un problème d'allumage.</p> <p>La date indiquée correspond à la date d'immobilisation permanente.</p>	Appelez le fournisseur de service pour planifier un rendez-vous avant la date d'immobilisation.

SERVICE 14	<p>Rappel de service de 12 jours (7 + 5 de grâce), déclenché par la détection d'une coupure d'alimentation de 15 minutes et plus.</p> <p>La date indiquée correspond à la date d'immobilisation permanente.</p>	<p>Appelez le fournisseur de service pour planifier un rendez-vous avant la date d'immobilisation.</p>
Soufflez + fort et + longtemps	<p>Pression inférieure au seuil minimum à un moment pendant la période d'échantillonnage de 5 secondes.</p>	<p>Soufflez plus fort pendant le test. Assurez-vous que les cellulaires sont éteints.</p>
Soufflez (+) plus longtemps	<p>Le test n'a pas été effectué pendant la dernière seconde de l'échantillonnage.</p>	<p>Soufflez pendant toute la durée du test.</p>
Soufflez (-) moins fort	<p>Pression supérieure au seuil minimum à un moment pendant la période d'échantillonnage de 5 secondes.</p>	<p>Soufflez moins fort pendant le test. Assurez-vous que les cellulaires sont éteints.</p>
Tenir pour annuler	<p>Apparaît 5 secondes après avoir mis le contact à Off, suite à un test de confirmation échoué.</p> <p>Il n'est pas possible de faire un nouveau test avant que ce bouton n'ait été actionné et que le message « Prêt Soufflez » ne s'affiche.</p>	<p>Mettez le contact à off, attendez 6 secondes puis appuyez sur le bouton droit.</p> <p>Vous devez patienter 5 ou 15 minutes et attendre le message « Prêt Soufflez » avant de resouffler.</p>
Test invalide	<p>Conditions de test insuffisantes.</p>	<p>Essayez de nouveau.</p> <p>Si le message reste affiché, appelez le fournisseur de service.</p>
Test Raté 10, 30, 40, 45 ou 50	<p>Problème possible de récepteur.</p> <p>(1 cas de raté sur 100 est considéré normal).</p>	<p>Essayez de nouveau. Appelez le fournisseur de service si ce message s'affiche souvent.</p>

Test requis	<p>Message accompagné d'un double signal sonore.</p> <p>Le conducteur a 3 minutes pour ranger son véhicule sur le côté et faire un test. Le signal sonore est régulier pendant 2 minutes. Il devient plus intense pendant la dernière minute.</p>	Faites le test comme d'habitude.
Tournez la clé à Off	Clé de contact en position On avant qu'un test ne soit effectué.	Tournez la clé à Off jusqu'à ce que le test soit terminé et que le message « Démarrez » s'affiche.
VIOLATION 5	<p>Rappel de violation accordant 5 jours avec message affiché, déclenché après une violation de temps prolongée.</p> <p>La date indiquée correspond à la date à laquelle le dispositif immobilisera le véhicule.</p>	Appelez le fournisseur de service pour planifier un rendez-vous avant la date d'immobilisation.
VIOLATION 6	<p>Rappel de violation accordant 5 jours avec message affiché, déclenché après Rangez-Vous de 6 minutes.</p> <p>La date indiquée correspond à la date à laquelle le dispositif immobilisera le véhicule.</p>	Appelez le fournisseur de service pour planifier un rendez-vous avant la date d'immobilisation.
VIOLATION 7	<p>Rappel de violation accordant 5 jours avec message affiché, déclenché par une violation de démarrage.</p> <p>La date indiquée correspond à la date à laquelle le dispositif immobilisera le véhicule.</p>	Appelez le fournisseur de service pour planifier un rendez-vous avant la date d'immobilisation.
VIOLATION 13	<p>Rappel de violation immédiat accordant 5 jours avec message affiché, déclenché par l'activation du mode d'urgence.</p> <p>La date indiquée correspond à la date à laquelle le dispositif immobilisera le véhicule.</p>	Appelez le fournisseur de service pour planifier un rendez-vous avant la date d'immobilisation.

<p>VIOLATION 16</p>	<p>Rappel de violation immédiat accordant 5 jours avec message affiché, déclenché par une violation de clé.</p> <p>La date indiquée correspond à la date à laquelle le dispositif immobilisera le véhicule.</p>	<p>Appelez le fournisseur de service pour planifier un rendez-vous avant la date d'immobilisation.</p>
<p>VIOLATION de démarrage</p>	<p>Si le véhicule est démarré sans qu'un test ne soit effectué (démarrage par court-circuitage ou poussage), un code de violation de programme est enregistré. L'affichage indique « VIOLATION de démarrage » pendant 10 secondes en même temps qu'un signal sonore. L'affichage revient ensuite au message « Test requis » et l'appareil commence une séquence de test de confirmation.</p>	<p>Faites un test tel qu'exigé et appelez votre fournisseur de service pour planifier un rendez-vous.</p>
<p>VIOLATION de temps</p>	<p>Message affiché lorsque le délai de 3 minutes est écoulé avant d'effectuer le test.</p> <p>Les alarmes visuelle et sonore s'activent jusqu'à ce que le conducteur effectue le test ou arrête le moteur.</p>	<p>Effectuez le test exigé ou arrêtez le moteur et appuyez sur le bouton droit du récepteur lorsque le message « Tenir pour annuler » est affiché.</p>

